

Compte rendu de la réunion du 19 avril

Ordre du jour :

Visite : - Réservoir - Captage - Step

Bilan des relevés

Questions Diverses

Etat des lieux après remplacement. 2 clapets anti-retour au captage.

(Ce remplacement a été reporté au 20, après la réunion, d'où état des lieux en additif hors ordre du jour.)

Etait présents : Bernard Rieu (Maire), André Béteille (Adjoint), Nicolas (Employé municipal), Hervé Depasse, Michel Voisin (membres de la commission).

Visite réservoir :

1. La pompe « vide cave » ne vide pas complètement le local du réservoir.
Des infiltrations d'eau, qui n'existaient pas auparavant, sont apparues dans ce local, d'où l'installation de cette pompe, il serait nécessaire de créer un puisard avec risque de dégrader encore plus la chape et d'aggraver le problème.
En conséquence, il a été décidé de percer un trou (\varnothing 40/50 mm) au bas du mur au droit du regard extérieur en prenant soins que le bas de ce trou ne soit pas plus bas que le fond du regard.
2. La partie extérieure du tuyau « vide cave » a été enlevée ?
Il a été décidé de réparer.
- 3) Nous avons constaté le non fonctionnement du niveau mini de la réserve d'eau du réservoir liée au fonctionnement en heures creuses (HC) des pompes.
Cette réserve correspond à la mi-hauteur de remplissage du réservoir afin d'éviter un risque de manque d'eau en cas de surconsommation en période estivale ou à un besoin important d'eau en cas d'incendie.
Rappel : La position HC de fonctionnement des pompes est nettement économique (facture EDF), en position HP (heures pleines), les pompes ne pompent pas plus vite.
Pour se rassurer avec la marge de débit des pompes > 25 m³/h, en pompage continu, en 24 heures on peut fournir plus de 600 m³/jour, pour une conso maxi < 200 m³/j, donc aucun souci si les installations sont bien suivies.
- 4) Remise en place d'un panier pour pastilles de chlore nécessaires au traitement de l'eau en cas de panne du dispositif au captage dont bouteille de chlore vide.
Ce panier doit répondre aux normes alimentaires. Auparavant ce panier était placé sous l'arrivée de remplissage du réservoir. Si l'accès n'est plus possible à cause des surpresseurs, envisager un panier suspendu par une corde.
- 5) Le maire a demandé de changer la vitre cassée du local (présence d'un chauffage antigel) et de débroussailler le côté gauche du réservoir (végétation envahissante).

Visite du captage :

- 1) Coïncidence du changement de la bouteille de chlore par Lauriol (Alliance Environnement Canonge & Biallez maintenant que nous désignerons « Alliance Env. »).
- 2) A notre demande, Alliance Env. a vérifié le coffret électrique du captage et a constaté un défaut du relai « niveau mini » de la réserve. Ce relai a été remplacé de suite.
- 3) Laisser le bouton inverseur HC/HP en permanence sur HC raison expliquée dans le 3) Visite du réservoir.
C'est un exemple d'utilisation exceptionnelle de la position HP lorsqu'on s'aperçoit du non fonctionnement de la « poire » niveau mini de la réserve. (Les autres poires doivent être vérifiées.)
- 4) Goutte à goutte du robinet sur le départ vers le réservoir. Le remplacement implique de vider la conduite allant au réservoir, il a été suggérer de mettre un bouchon en attendant une intervention importante sur cette conduite. *Si ce robinet est utilisé lors des analyses d'eau, il est possible d'ajouter un robinet à la suite du défectueux. (Voir photo exemple page 3).*
- 5) Présence de rouille sur les conduites en acier, il est possible de brosser et repeindre ces conduites.
- 6) Nettoyage de la parcelle captage. (Ecorces et dépôts de bois mort.)
Remarque de Nicolas : Envisager une barrière à l'entrée de cette parcelle captage afin de limiter ces problèmes de dépôts sauvages et présence de véhicules non autorisés.

Visite de la Step :

- 1) Renforcer par une traverse entre les 2 grilles de sécurité l'accès au canal de contrôle des eaux épurées.
Ces 2 grilles placées sens dessus dessous sont plus fiables pour ne pas passer à travers.
- 2) Tenir dégagé sur 0,5 à 1 mètre l'entrée du tuyau au bout du canal d'eau épurée.
- 3) Finir le désherbage des 2 premiers étages.
Si appel à bénévolat, j'ai rappelé que les eaux usées ce n'est pas anodin, des consignes sont à suivre.
- 4) Voir s'il y a des inconvénients de laisser les roseaux morts (faucardés) dans les bassins, Hervé va examiner les avantages ou inconvénients. *Le constructeur de la Step demandait de les enlever et de les brûler.*

Réunion salle du conseil :

- 1) Relevés index Réservoir, Captage et EDF, présentation du tableur par André Bêteille, la 1^{ère} feuille est destinée à la saisie dates, index et remarques par Nicolas, il est utile de renseigner la colonne remarques, notamment dysfonctionnements, anomalies et réparations. Ces remarques attirent

l'attention pour surveiller certains points de plus près.

- 2) Relevés semestriels de tous les compteurs à exploiter (usagers privés et publics) afin de mieux cerner la part de fuites ou non facturée.
Faire le point des compteurs non accessibles ou manquants (dont station remplissage, église, fontaines ?).
- 3) Principe de réunion trimestrielle retenue.
Deux d'entre-elles pourraient suivre les relevés semestriels, ce qui permettrait de faire le point sur le volume d'eau sorti du réservoir non comptabilisé.

Etat des lieux après remplacement.2 clapets anti-retour au captage : (Hors réunion.)

Les clapets ont été remplacés le 20 avril, le clapet de la pompe P2 était défectueux. (Photos ci-dessous).

	Avant 20/4/16		Après remplacement des clapets		
	Débit	Heures	Volume capté	Débit	Energie (*)
Pompe P1	25,80 m3/h <i>(Test sur 0,1 h)</i>	4,40 h <i>(Test sur 24h)</i>	118 m3 <i>(Du 23 au 24/4)</i>	26,82 m3/h	56 kWh <i>Ou 475 w/m3</i>
Pompe P2	24,44 m3/h <i>(Test sur 0,25 h)</i>	2,93 h <i>(Test sur 24h)</i>	84 m3 <i>(Du 22 au 23/4)</i>	28,67 m3/h	40 kWh <i>Ou 476 w/m3</i>

(*) Energie consommée compris dispositif chlorage

Amélioration du rendement des pompes, énergie consommée pour mémoire et pour prochains tests.

